

Avec le soutien de :

FÉDÉRATION

## 23<sup>ème</sup> édition des Journées des chemins

Proposée par l'association CODEVER, collectif de défense des loisirs verts

**Du samedi 12 au dimanche 20 mars 2016**

chemins. Nombre d'entre elles, souffrant de finances exsangues, seront tentées de se débarrasser des chemins embroussaillés.

Le CODEVER lance donc un appel aux clubs de 4x4, de moto, de quad, de marcheurs, de vététistes, de cavaliers, aux pêcheurs, aux chasseurs : il est crucial d'organiser des chantiers pour rétablir des itinéraires qui disparaissent faute d'usage ou d'entretien.

Proposées et coordonnées par le CODEVER, les Journées des Chemins sont destinées à sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins, à réhabiliter l'image des pratiquants de loisirs verts et à défendre leur liberté de circuler.

Chaque année, des milliers de particuliers, associations, élus locaux, partent sur le terrain avec serpes, tronçonneuses et tractopelles pour débroussailler des kilomètres de chemins et ramasser des tonnes de déchets.

### Objectifs de l'opération « Journées des Chemins » :

- Promouvoir une attitude de développement durable
- Sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité d'entretenir les chemins sous peine de les voir disparaître
- Promouvoir un partage citoyen des chemins entre les différents usagers
- Lever les préjugés sur les pratiquants de loisirs verts motorisés dont le comportement est trop souvent décrié
- Défendre la liberté de circuler sur les chemins, quel que soit le moyen de locomotion

A l'heure où la préservation de notre planète est un enjeu majeur de notre société, les Journées des Chemins apportent une pierre à l'édifice de notre environnement.

### **Les loisirs verts confrontés à la sanctuarisation des campagnes.**

De plus en plus nombreux, les pratiquants des loisirs verts ont besoin d'itinéraires et de zones de pratiques. De nos jours, la vente des chemins ruraux par les communes s'est heureusement fortement ralentie. En revanche, les budgets communaux sont en berne et la sanctuarisation des campagnes s'accroît (Parcs Nationaux, Parcs Naturels Régionaux, zones Natura 2000...) Ces contraintes n'incitent pas les collectivités à réhabiliter les chemins embroussaillés.

**Bientôt, la loi demandera aux communes de recenser leurs chemins. Pour nombre d'entre elles, aux finances exsangues, il sera tentant de se débarrasser des chemins bouchés faute d'usage.**

Le Codever invite donc les adeptes des loisirs verts à partir à la reconquête des chemins oubliés et à défendre notre patrimoine ainsi que le principe d'un accès libre et raisonné à la nature.

**A vos pelles, vos sécateurs...**

**Rendez-vous pour les Journées des Chemins du 12 au 20 mars 2016 !**

**Mode d'emploi, fiche d'inscription chantier, carte des chantiers...**

**Toutes les infos utiles sont sur  
[www.journeesdeschemins.fr](http://www.journeesdeschemins.fr)**